

-Permanences : assurées dans les mêmes créneaux horaires l'année prochaine. S'il y a modification, ce sera dans le sens d'une plus grande amplitude.

-Appels téléphoniques . ils seront transférés à Sainte Jeanne d'Arc.(obsèques, inscriptions en catéchèse, notamment).

-Inventaire du matériel de Saint Paul et de sainte Jeanne d'Arc à prévoir à la rentrée de septembre.

3) Travail des équipes

- **Obsèques** : une équipe d'accueil des familles en deuil est à constituer à Saint Paul.

-**Équipes liturgiques** : la préparation des messes pourrait se faire en commun.

Organisation à prévoir en Conseil Pastoral, en lien avec les équipes.

-**Catéchèse** : les deux responsables, Chantal Jacquin et Blandine Morant, conviennent d'une réunion rapide. Sont à examiner notamment : une équipe commune d'animation catéchétique, le calendrier (messes des familles, temps forts), les lieux de rencontres. Le partage des frais sera réparti au prorata du nombre d'enfants catéchisés.

-**Communication** : Travailler à une harmonisation des sites internet, ou à un nouveau site internet ? Rencontre à prévoir des deux responsables, monsieur Morant, pour Saint Paul et M.Pilverdier, pour Sainte Jeanne d'Arc(03 80 67 37 90).

-**Feuilleton mensuel d'information** : à préparer désormais en commun

-**Bulletin trimestriel** à grande diffusion En direct de La question de sa poursuite est à décider en Conseil Pastoral. Cependant,, un numéro spécial commun, sera réalisé pour annoncer les changements paroissiaux, et distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Sont d'accord pour proposer leur collaboration à Bernadette Outré : Bruno Hulin, Sylviane Nief, Maguy Minonzio. Première réunion de travail : mercredi 27 juin à 14h à Ste Jeanne d'Arc.

III Passage à la nouvelle paroisse

- **Accueil du père Fyda** à Saint Bénigne : dimanche 16 septembre.

- **Installation du père Dufour** à Saint Paul : un dimanche à 10h30, avec les deux paroisses réunies. Prévoir un temps convivial (apéritif ? assemblée paroissiale ?)

- **Date proposée** : **dimanche 30 septembre**, en l'église saint Paul (la messe de Sainte Jeanne d'Arc, 10h30, étant supprimée).

- **Nom de la nouvelle paroisse** : le Père Dufour informera l'archevêque que l'équipe pilotage estime pastoralement important le choix du nom et aurait souhaité une consultation plus large et plus longue. À la proposition du nom "Saint Paul" elle craint surtout la confusion que pourrait engendrer ce nom entre "paroisse saint Paul" et "église saint Paul". Elle n'est pas insensible à la dimension apostolique d'un tel patronage. A été évoqué le nom "Bienheureux Jean-Paul II" dans une perspective de nouvelle évangélisation.

- **L'idée** est de trouver un nom qui redonne un nouvel élan missionnaire, et d'utiliser cette occasion pour instaurer un dialogue dans la nouvelle paroisse.

NB. Chantal Jacquin, au lendemain de la réunion, fait une nouvelle proposition: Saint Paul des Nations.

Paroisse Sainte Jeanne d'Arc

Dijon du 1 juillet au 2 septembre 2012

La prière, souffle de la vie

Nous allons entrer dans une période de vacances au cours de laquelle pour certains il y aura moins de réunions, il y aura des voyages, des vacances pour se remettre à neuf après cette année très riche. Aussi pendant ce temps libre qui nous est offert reprenons à notre compte ce témoignage de Jean Marie Vianney :

« L'homme a une belle fonction, celle de prier et d'aimer. Vous priez, vous aimez : voilà le bonheur de l'homme sur terre !

La prière n'est autre chose qu'une union avec Dieu. Quand on a le cœur pur et uni à Dieu, on sent en soi un baume, une douceur qui enivre, une lumière qui éblouit. Dans cette union intime, Dieu et l'âme sont comme deux morceaux de cire fondus ensemble ; on ne peut plus les séparer. C'est une chose bien belle que cette union de Dieu avec sa petite créature. C'est un bonheur qu'on ne peut comprendre...

La prière est un miel qui descend dans l'âme et adoucit tout. Les peines se fondent devant une prière bien faite, comme la neige devant le soleil...

On en voit qui se perdent dans la prière comme le poisson dans l'eau., parce qu'ils sont tout à Dieu. Dans leur cœur, il n'y a pas d'entre-deux... Saint François d'Assise et sainte Colette voyaient notre Seigneur et lui parlaient comme nous nous parlons...

Je pense souvent que, lorsque nous venons adorer notre Seigneur, nous obtiendrons tout ce que nous voudrions, si nous le lui demandons avec une foi bien vive et un cœur bien pur » .

Saint Jean Maire Vianney

Accueil : Père Bruno DUFOUR Tél : 03.80.68.49.50 ,

Courriel : p.brunodufour@orange.fr

Accueil paroissial Tél : 03.80.68.49.50

pendant les vacances le vendredi de 17 h à 19 h

Courriel : saintejeannedarc@orange.fr

Site internet : <http://stejeannedarcdijon.pagesperso-orange.fr>

Quelques annonces du 1er juillet au 2 septembre

Dimanche	8 juillet 10 h 30 Baptêmes de Léo Juanda et d Lilou Mayoud
Samedi	25 août 16 h 00 Mariage de Mathilde Boggio et Guillaume Delcey
Dimanche	26 août 10 h 30 Baptêmes
Jeudi	30 août 19 h 00 Messe du CCU

Pendant les vacances la préparation de la messe se fera avec l'animateur disponible pour ce dimanche.

Troisième jeudi de chaque mois Rosaire à 14 h 30 au foyer des Bégonias

Fête du prophète Elie au carmel saint Elie à Saint Rémy-les-Montbard

19 juillet	20 h Office de Vigile
20 juillet	09 h chant de l'Acatliste
	10 h liturgie de Saint Jean Chrysostome présidée par l'évêque grec-catholique de Hadjdudorog (Hongrie)
	16 h 30 Vêpres

Préparation du bric à brac du 22-23 septembre

Samedi 1er septembre à 14 h 30 à la maison Ozanam.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues

Horaires des messes

Lundi	18 h 30	Mardi au Vendredi	12 h 15
Samedi	08 h 30 Messe avec laudes intégrées		

Dimanche 10 h 30

Sacrement de réconciliation

Mercredi	18 h - 19 h	P Matthieu Delestre
Vendredi	18 h - 19 h	P Raphaël Clément
Samedi	10 h 30-12 h	P Bruno Dufour

Laudes : du lundi au vendredi à 7 h 30 et le dimanche à 8 h 30

Chapelet : chaque lundi à 18 h 00 Adoration : chaque lundi à 20 h 00

Vacances des Pères

Père Raphaël Clément	du 2 juillet au 25 juillet
Père Bruno Dufour	du 23 juillet au 13 août
Père Matthieu Delestre	du 13 août au 3 septembre

En chemin vers l'unité des deux paroisses

3ème réunion du Groupe de pilotage : 19 juin 2012 à Ste Jeanne d'Arc

Participants : Père Fyda, curé, Sylviane Nief, Blandine Morant, Jean-Marc Bongrand, Bruno Hulin, de Saint Paul. Père Dufour, curé, Chantal Jacquin, Alain Challéat, Daniel Niederlander, Maguy Minonzio, de Sainte Jeanne d'Arc.

I Compte-rendu de la réunion avec les « actifs » de Saint Paul

Le père Dufour a rencontré comme prévu les paroissiens de Saint Paul le 14 juin. Après un rapide tour de table des responsabilités de chacun, puis une présentation de l'oratoire, chacun a pu dire ce qu'il pensait pouvoir faire l'année prochaine. Au final, tous sont partants, sauf Masako Tokozume, organiste, qui retourne au Japon, et madame Béatrice Halyszyn. Sylviane et Bernard Nief se réservent la possibilité de ne pas poursuivre leurs engagements au-delà du 31 décembre 2012.

II Propositions pour l'année prochaine

Le père Dufour propose les mesures à prendre, qui sont ensuite discutées, puis décidées. La ligne générale est de garder l'année prochaine le plus possible l'organisation actuelle, et de se donner ce laps de temps pour observer et décider de l'avenir.

1) Organisation de la nouvelle vie paroissiale

- Une EAP (Equipe d'Animation Paroissiale) sera constituée pour le nouvel ensemble paroissial ; elle comportera deux membres de Ste Jeanne d'Arc, deux membres de St Paul. Rythme de réunions : 15 jours/3 semaines. But : Coordination de la vie paroissiale.

- Un nouveau Conseil Pastoral comportera 3 à 4 membres de Saint Paul, de même pour Sainte Jeanne d'Arc. Les paroissiens de Saint Paul sont déjà proposés ; pour Sainte Jeanne d'Arc, décision à prendre lors du prochain Conseil Pastoral, le jeudi 28 juin.

- Une assemblée paroissiale, sera à organiser, afin d'élaborer un projet pastoral.

- Les deux Conseils Economiques continueront à fonctionner l'année prochaine. S'il y a une décision commune à prendre, les deux conseils se réuniront.

-Horaires de messes :

°En semaine, la messe sera assurée, aux mêmes horaires, le mercredi et le vendredi, à l'église Saint Paul. La messe du jeudi à saint Paul est supprimée.

° Les messes du samedi soir et du dimanche 10h30 sont maintenues à Saint Paul l'année prochaine. Dans l'avenir, il faudra réfléchir aux horaires des deux messes du dimanche matin dans les deux églises différentes, actuellement à la même heure; une proposition de décalage (9h.30, 11h.) sera étudiée au cours de l'année prochaine en Conseil Pastoral

2) Mesures pratiques

- Le presbytère sera occupé. Une recherche est en cours. Les charges attenantes à cette occupation ont été définies (tenue et surveillance des lieux, présence pastorale, éventuellement, temps de permanence). La recherche est menée par le père Dufour, en lien avec l'évêché. Des propositions peuvent être faites par Saint Paul. La décision sera prise par le curé, ayant entendu les Conseils .

- **Baptêmes, mariages, obsèques** pas de changement. Attention particulière : Aucun engagement de date ne peut être donné sans l'accord du père Dufour.